

R-4287-2024  
Phase 2

ÉNERGIR

Demanderesse

et  
FÉDÉRATION CANADIENNE DE  
L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE  
(ci-après la « FCEI »)

Intervenante

**DÉCLARATION SOUS SERMENT D'ANTOINE GOSSELIN**

**(art. 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie)**

Je soussigné, Antoine Gosselin, domicilié au 945 rue Jean-Hamelin, à Québec, district judiciaire de Québec, province de Québec, G1V 3A2, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'analyste externe en énergie mandaté par la FCEI dans le cadre du présent dossier;
2. J'ai procédé à l'analyse de la preuve, à la rédaction de la demande de renseignements (DDR) no. 2 de la FCEI à Énergir (C-FCEI-0024), ainsi qu'à la rédaction de la preuve de la FCEI (C-FCEI-0027);
3. J'atteste de la véracité des faits allégués dans ces pièces et je les adopte pour valoir comme mon témoignage écrit dans le présent dossier.

**Et j'ai signé :**

Signé par :

*Antoine Gosselin*

E097D9C1E0F342B...

Antoine Gosselin

Affirmé solennellement devant moi par visioconférence, ce 2 septembre 2025

DocuSigned by:

*Diane Duhamel*

D78D23408419401

DS



Diane Duhamel  
Commissaire à l'assermentation  
Tous les districts judiciaires du Québec